

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2020-2021



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

Journal Foot N°17 - Publié le 09.12.2020



Comité de direction

PROCÈS-VERBAL N°6

REUNION DU 23/11/2020 en Visioconférence

Liste des participants à la réunion du comité de direction.

NOM - PRENOM	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
COURTHIAL Bruno	X		
DAGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne	X		
MARLHIN Alexandre	X		
MILHAN Eric	X		
MONTALBANO Stéphan	X		
PEALAT Philippe	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie	X		
REBOULLET Mathilde	X		
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

❖ Infos Président

FFF

- Instances
- Autres

- ❖ Reprise activité
- ❖ Situation DDAF
- ❖ Réorganisation Secteurs Administratifs
- ❖ Validation Bureau Directeur
- ❖ Validation commissions juridiques (Appel, Discipline, Règlement, Contrôle Encadrement des Equipes, Statut de l'arbitrage)

* * * * *

❖ Informations du Président

Très heureux de reprendre contact avec vous tous. Je ne vous cache pas que je trouve le temps très long de ne pas pouvoir mettre en route l'équipe et notre programme.

Rester sur le déroulement de l'Assemblée Générale du 16 Octobre et ses conclusions et ne pas avoir pu échanger sur ces instants nous a privé d'un lien essentiel au lancement des 4 années de mandat qui sont devant nous.

J'espère que votre motivation reste intacte car le programme est chargé et l'absence de présentiel reste un obstacle.

Comme je vous l'ai écrit dans l'e-mail de convocation l'activité souterraine a été soutenue :

FFF :

Le 26 octobre ...Nous avons reçu une délégation de la FFF avec la présence du sélectionneur de l'équipe de France du Beach soccer BARABET, du responsable des compétitions nationales VAICHER, de Reginald BEQUE Chef de projet développement des partenariats et communication et PESOA Sébastien Développement des pratiques FFF. Cette visite avait pour objet l'organisation d'un plateau final National de Beach Soccer à VESSEAUX ou à Guilhaud Granges. Après les visites des installations un débriefing a eu lieu au District avec la présence de David BURAI, Thibault FOURNEL et de Dominique D'AGOSTINO qui sera en charge entre autre du développement du Beach Soccer de l'organisation des plateaux finaux de la compétition.

La réponse relative à l'attribution de l'organisation de ces compétitions en Drôme Ardèche nous sera adressée ultérieurement par la FFF après étude du dossier et de la présentation des aménagements restant à réaliser pour l'organisation de ces compétitions à ce niveau national.

- Autre information concernant le statut de l'arbitrage la date du 31 janvier serait repoussée pour permettre au club d'avoir du temps pour former des arbitres de la saison prochaine.

Le 3/11/2020 Visio conférence des Présidents de District :

Au 3/11/2020 seulement 53 % des districts avaient effectué leur AG. Les AG restantes seront effectuées en dématérialisé

Nombre de licences date à date au 3/11 – 8,88 % pur le DISTRICT 22701 contre 24 913
– 6% pour la ligue 213 170 contre 232 000

Le 10/11/2020 : Visio LAURA FOOT

Mise à disposition des districts par la LAURAFoot de caméra pour effectuer des vidéos de nos rassemblements PPF, nos formations éducateurs et Arbitres.

-Recrutement CTD PPF Appel à candidature lancé sur le site de la LAURAFoot et du DISTRICT
Audition en décembre

Le 16/11/2020 : Visio Réunion des 3 Collèges

Présentation des propositions des textes aux 3collèges : Présidents de ligues, Présidents de District, Et Autres Acteurs du football.

L'objectif de cette réunion était d'échanger sur les modifications des textes en amont de l'AG Fédérale qui se tiendra le 12 décembre.

Une visioconférence a été organisée, en amont du 16/11 avec le bureau et les commissions juridiques du DDAF pour présenter les différentes thématiques contenues dans ce document de 148 Pages.

Les textes proposés à la modification concernent notamment:

-**Les ententes limitées aux seules autorisations** du District

-**Création d'une licence volontaire** indépendante de la licence dirigeant qui comprendra l'assurance et permettra à ceux accompagnant un club sans avoir de responsabilité d'être reconnus comme œuvrant pour le club.

-**Les Terrains avec une refonte totale** des classements et des exigences concernant notamment les éclairages et les synthétiques. L'idée est :

-De simplifier la lecture

-corriger les bugs

- Ne faire figurer que la réglementation

- ne pas augmenter les coûts pour les clubs et les municipalités

-Assurer la sécurité et la fonctionnalité

Enfin il y a eu également une présentation du compte de résultat FFF

❖ Reprise Activités

Des communiqués réguliers sont diffusés par le biais de notre site.

La reprise sera conditionnée par les objectifs qui seront ou non atteints. La jauge des contaminations devra descendre au dessous de 5 000 pour reprendre, nous en sommes encore loin.

Nous attendons pour ceci les mesures gouvernementales pour avancer. Pour l'heure si les entrainements chez les jeunes semblent acquis avec certainement des protocoles de mise en situations sans opposition, la reprise pour les seniors à mon sens ne sera pas effective sur décembre mais attendons la déclaration du chef de l'état demain.

D'ores et déjà la cérémonie des vœux du 15 janvier est annulée

❖ Situation DDAF

Le district sera fermé jusqu'au 31/12/2020 et le chômage partiel se poursuit jusqu'au 31/12/2020 pour l'ensemble du personnel.

Compétition District : Un groupe de travail en visioconférence s'est tenu afin d'étudier les différentes hypothèses de reprise des compétitions suivant la date de la levée totale du confinement.

Philippe AUBERT expose au Comité de Direction les scénarii envisagés

Installation de la Fibre et régularisation du dossier téléphonie :

La fibre en version FTTH est opérationnelle au District depuis le 15 Octobre 2020. D'après les premiers retours utilisateurs, le fonctionnement est très bon.

Les dossiers :

- Téléphonie mobile et fixe,
- Renégociation des contrats,
- Mise en conformité et le renouvellement des matériels,
- Mise à jour des lignes (suppressions, modifications d'affectations, migration données et adresses IP, reprogrammation autocom) sont en cours de finalisation.

L'ensemble sera opérationnel dans la semaine du 15 au 18 Décembre 2020.

Marketing : Nous gardons le contact avec les partenaires mais nous n'avons aucune perspective sur nos futurs accords.

COMMISSIONS du DDAF

Les réflexions issues du séminaire de Juillet et la prise en compte des axes majeurs à développer nous demandent de mettre en place pour la nouvelle mandature 3 nouvelles commissions :

- **Foot en milieu scolaire :**

Président Philippe PEALAT Accompagné de Monsieur RENAUDIN Guy

- **Label Jeunes :**

Commission constituée avec les responsables de secteur et les techniciens

-Commission Nouvelles pratiques : comprenant 2 secteurs un Sud et un Nord

Animation par Claude BRESSON au sud des 2 départements et au Nord Dominique D'AGOSTINO.

2 pratiques spécifiques Le Beach soccer avec un championnat en devenir et le futsal senior seront sous la responsabilité de Dominique D'AGOSTINO.

Le Beach soccer aura un groupe de travail qui comprendra Dominique D'AGOSTINO, David BURAI, Roland VIALLET, le CTR en charge du Beach soccer.

Il n'y aura aucun lien avec les commissions de compétitions jeunes et seniors sauf pour les calendriers.

- A Voir le lien qu'il peut être créé avec le foot diversifié

Il est convenu d'organiser dès que possible une réunion avec Claude BRESSON et Dominique D'AGOSTINO sur le fonctionnement de cette commission et les objectifs accompagnés d'un calendrier d'animation du territoire.

- Rappel des autres pratiques –Futnet - FootGolf - Fitfoot - Foot en Marchant
- A la présentation de ces nouvelles commissions aucune observation n'est relevée.

Les autres commissions seront validées lors du prochain CD en présentiel en décembre

On peut cependant noter que la commission des jeunes aura un nouveau Président en la personne de Philippe AUBERT.

Commission des terrains :

le Président présente la commission des terrains sous un nouveau format et avec une nouvelle équipe.

Comme indiqué une refonte complète de la réglementation des terrains est en cours.

Ceci nécessitera une formation des membres par la LAURAFFOT dès l'adoption de cette réforme.

Le responsable de la commission des terrains sera assisté lors de ses réunions d'un membre du bureau jusqu'à l'autonomie de la commission.

Membres de la commission

Jean-françois VILLAND	Secteur	Ardèche Nord
Bernard DELORME	«	Drôme Nord
Patrick GIRON	«	Centre Drôme- Centre Ardèche
Joël PLAN	«	Drôme Sud
Richard ZAVADA Responsable commission et	«	Ardèche Sud

Autre modification : Il est créé un Lien entre la commission des arbitres et les compétitions il sera assuré par Alexandre MARLHIN

Officialisation du groupe de travail en charge des études sur les championnats seniors filles et garçons et jeunes animé par Philippe AUBERT (Règlement, calendrier, composition de poules)

Philippe AUBERT
Djamel DJEDOU
Nicolas BRUNEL
Pascal BRUYAT
Philippe PEALAT
Laurent JULIEN

La composition des commissions FOOT en milieu scolaire, Label jeunes , Nouvelles pratiques , la Commission des terrains ainsi que celle du groupe de travail en charge des études sur les championnats seniors n'appelant aucune remarque de fond sont adoptées à l'unanimité.

Les autres commissions et leur composition doivent être envoyées à Roland ARNAUD au plus tôt pour la sortie de l'annuaire.

D'autre part 2 organigrammes seront présentés lors du prochain CD.

Un pour le fonctionnement en interne et un rassemblant toutes les commissions

Rappel au chapitre du programme pour la mandature à mettre en œuvre dès la reprise

-Mise en œuvre des dispositions arrêtées lors du séminaire de juillet

- Préparation des réunions de ZONE de début 2021 : lieux à définir.

❖ Réorganisation Secteurs Administratifs

A la demande de clubs et plusieurs responsables de secteurs, un état des lieux est fait.

A la suite de plusieurs propositions et échanges, une première ébauche est mise en place.

L'étude en résultant a été transmise à tous les responsables de secteurs pour affiner les répartitions.

Une réunion de finalisation sera mise en place.

Les clubs concernés par ces modifications seront contactés.

❖ Validation composition Bureau Directeur

Président : VALLET Jean François

Vice Président : BRUNEL Nicolas

Secrétaire Général : ARNAUD Roland

Trésorier : MONTALBANO Stephan

Membres : JULIEN Laurent – AUBERT Philippe – MILHAN Eric

VALIDEE A LA MAJORITEE

❖ Validation Commissions Juridiques

Ces commissions pouvant être sollicitées et être amenées à instruire différents dossiers. Il a été procédé à la validation de celles-ci par un vote en ligne.

Appel : Présidence : FAURIE Pierre - Vice Présidence : KERDO Joël

Réunion le Lundi sur convocation

Membres : BERTRAND Patrick – COURTIAL Laurence – CROTTE Alex – EXBRAYAT Bernard – GIRON Patrick – LE JEUNE Alan – RICHARD Jimmy

VALIDEE A L'UNANIMITE

Règlements : Présidence : JULIEN Laurent

Réunion le Mardi sur dossier

Membres : FANTIN Gérard, GIRY Gérard, PION Jean Marie

VALIDEE A LA MAJORITE

Discipline : Présidence : BRUYAT Pascal - Secrétaire : WACHAJA Laurent

Réunion le Mercredi

Membres : COURTHIAL Bruno, KLEIN Frédéric, BUISSON André, DUSSAUD Gérald, VICENTE Paulo

VALIDEE A LA MAJORITE

Contrôle de l'encadrement des équipes : Présidence : PION Jean Marie

Réunion sur convocation

Membres : ARTES René – CORREARD Joseph – PEALAT Philippe

VALIDEE A L'UNANIMITE

Statut de l'arbitrage : Présidence : MILHAN Eric

Réunion sur convocation

Représentants des arbitres : BRET Vincent (Elu en tant que représentant des arbitres au CD, BRUNEL Nicolas, DUPUIS Marc

Représentants des clubs : GIRODON Philippe, MICHELAS François, CHABBAT Maurice

VALIDEE A L'UNANIMITE

❖ Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Président

Jean François VALLET



le Secrétaire Général

Roland ARNAUD





Commission Statut de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N° 5

Président : M. Eric MILHAN.

Membres : MM. Vincent BRET, Nicolas BRUNEL, Marc DUPUIS, Philippe GIRODON, François MICHELAS et Maurice CHABBAT.

La Commission du Statut de l'Arbitrage vous informe que le COMEX FFF a décidé de reporter du 31 janvier 2021 au 31 mars 2021 la date limite de demande de licence pour les nouveaux arbitres. Donc les clubs ci-dessous en infraction au 31/08/2020 et n'ayant pas présenté d'arbitre aux dernières formations d'arbitre (où que celui-ci ne l'a pas réussie), ont la possibilité de présenter un nouvel arbitre jusqu'au 31/03/2021. Les dates des prochaines formations d'arbitre seront communiquées sur le site du District.

N° des Clubs	Noms des Clubs	Niveau de la Compétition le plus élevé	Infraction au 31/08/2020 (manque)	Nombre d'année d'infraction
550632	U. S. DU VAL D'AY	U18 D1	1 Arbitre Jeune	1
532822	C. OM. CHATEAUNEVOIS	U 18 D1	1 Arbitre Jeune	1
551476	F. C. RHONE VALLEES	U18 D1	1 Arbitre Jeune	1
528941	F. C. MONTELIMAR	U15 D1	1 Arbitre Jeune	1
504370	O. CENTRE ARDECHE	D1	2 Arbitres Sénior	3
581869	U. S. PORTES HAUTES CEVENNES	D1	1 Arbitre Sénior	1
552755	VALENCE F. C.	D1	1 Arbitre Sénior	2
536261	A.S. CORNAS	D2	1 Arbitre Sénior	1
541513	ENT. SARRAS SPORTS ST VALLIER	D2	1 Arbitre Sénior	1
521003	A.S. VALENSOLLES	D2	1 Arbitre Sénior	1
552388	F. C. AUBENAS	D3	1 Arbitre	1
504307	S.C. BOURGUESSAN	D3	1 Arbitre	3
518181	U. S. DE PONT LA ROCHE	D3	1 Arbitre	1
532631	F. C. ORGNAC L'AVEN	D4	1 Arbitre	1
518770	U. S. PEYRINOISE	D4	1 Arbitre	1
544713	S. C. ROMANS	D4	1 Arbitre	5
538001	R. C. SAVASSON	D4	1 Arbitre	2
530928	A.ST BARTHELEMY LE PIN GROZON	D4	1 Arbitre	2
528652	E. S. ST JEURE D'AY	D4	1 Arbitre	2
548044	O. ST MONTAN	D4	1 Arbitre	1
544907	F. C. VALLON PONT D'ARC	D4	1 Arbitre	1
549007	ENT. S. TREFLE F.	D4	1 Arbitre	1

Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée OBLIGATOIREMENT par mail à **arbitres@drome-ardeche.fff.fr** ou par courrier.

Le Président
Eric MILHAN